

12.04
49

LOUS MITIEYS

D'AZUR



BULLETIN D'INFORMATION



Le Mot du Maire

L'année 2004 a été une année de transition : beaucoup de projets au niveau communal ou intercommunal sont en phase de démarrage et devraient être réalité en 2005.

Vous allez, au fil des pages du Bulletin Municipal, découvrir les projets de l'année 2005.

Voilà déjà plus de 20 ans, c'est le N°44, que ce modeste journal vous informe de l'actualité développée par les élus du Conseil Municipal au cours de leurs diverses réunions.

Car si tout ne va pas aussi vite que tous le souhaitent, rien n'est figé et, au terme du mandat, c'est l'objectif, les engagements seront tenus.

Vous avez constaté que le sujet de discorde de l'an passé, « les impôts locaux », ont, comme promis, été revus à la baisse et tout le monde s'en réjouit.

Un autre sujet, controversé par certains, concerne la sécurité dans la traversée du village : le cap sera maintenu, et accentué si nécessaire, car trop d'inconscients traversent le village en ne respectant pas les règles les plus élémentaires de sécurité.

Je vous souhaite à tous, une bonne lecture de votre journal, une santé excellente, et une bonne et heureuse année 2005.

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Le plan local d'urbanisme

Le projet de révision du plan d'occupation des sols d'Azur est transformé en Plan Local d'Urbanisme.

La procédure présentée par la délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2004 à Monsieur Le Préfet des Landes n'appelle pas d'observation.

Elle est donc opposable aux tiers.

Les taxes d'imposition communales

Le Conseil Municipal a baissé les 3 taxes dont il a la charge de 4%, ce qui a pour effet direct d'obtenir une somme à recouvrer de 71 080 €.

Cette somme recueillie directement auprès des contribuables Azuriens vient juste après les recettes touristiques (100 000 €), la dotation de l'Etat (99 917 €), mais avant les recettes prélevées sur la vente des pins (40 000 €).

Cette année, la taxe de séjour s'élève à 27 000 € contre 30 000 € en 2002 et 2003.

Bâtiments communaux



Réhabilitation ancienne salle :

Les travaux arrivent à leur terme.

L'ancienne salle des fêtes a été partagée en 5 nouveaux locaux qui sont :

- Salle de réunion du Conseil Municipal et des mariages.
- Salle informatique.
- Salle pour réunion des bureaux associatifs.
- Salle pour la Médecine du Travail.
- Salle pour la bibliothèque.

Les équipements nécessaires à chaque salle seront mis en place dans les premiers mois de 2005.

Nous pensons que ces différents lieux de rencontres connaîtront un vif succès auprès de tous les Azuriens.

Sommaire :

Après la rénovation du bâtiment sanitaire, l'extension du local pour abriter le bar, en particulier, et les coupes glanées ici ou là, va être réalisée, enfin, ces premiers mois de l'année.

Maison de la Chasse :

La Maison de la Chasse, proche du hangar qui abrite les locaux techniques des employés est, depuis plusieurs semaines, opérationnelle.

Autre travaux à l'étude :

- Réfection des toitures : église, poste, ancienne salle des fêtes.
- Entretien des divers logements.

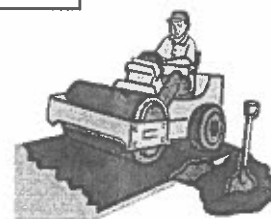
Enfouissement des réseaux

La dernière tranche d'effacement des réseaux, rue Gaston Nougaro, touche à sa fin. Nous essaierons d'uniformiser les horaires d'éclairage sur l'ensemble de la Commune.

La défection d'un câble, route de Moliets, a privé quelques jours d'éclairage les riverains de cette voie.

Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre et nous nous excusons auprès de ceux qui ont souffert de ce dysfonctionnement.

Voirie



Comme nous vous l'avons expliqué dans les derniers bulletins, la Communauté des Communes, dans le calcul des transferts de charges, alloue à la Commune d'Azur une somme de 42 000 €.

En 2005, nous bénéficions d'un supplément de 14 000 €.

Le Conseil Municipal a décidé de programmer dans l'ordre suivant, en fonction du budget présenté :

- Route du Lavoir.
- Rue de Dèche.
- Chemin du Petit Franc.
- Bordures rives rue Bel Air.

Des panneaux indiquant les limites du territoire intercommunal vont être installés par MACS.

L'aménagement de la route de Moliets dans l'agglomération, en collaboration avec le Conseil Général est toujours d'actualité ; l'étude sera peaufinée.

La réfection de la chaussée Azur - Messanges est terminée.

Les services du département envisagent de réaliser les travaux sur la route Azur - Magescq avant l'été prochain.

IGECOM

- La numérisation du cadastre sera opérationnelle le premier semestre 2005.
- Chaque propriétaire pourra faire apparaître les renseignements concernant sa ou ses parcelles.
- Cette manipulation, pour garder une confidentialité, réclamée par les services du CNIL ne pourra s'effectuer qu'en présence d'un agent communal.
- D'autres renseignements viendront s'ajouter dans les prochains mois (P.L.U.).

SIVU Pédagogique du Marensin



- Point sur les effectifs :

Moliets, à la rentrée, accueillait 60 élèves dont 19 « petite section », 28 « moyenne section » et 19 « grande section ».

Depuis, l'école a accueilli 2 « grande section ». Total : 62 élèves.

Azur, à la rentrée, accueillait 42 élèves dont 19 CP/CE1 et 23 CE2.

Depuis, l'école a accueilli 2 élèves, 1 CP et 1 CE1. Total : 44 élèves.

Messanges, à la rentrée, accueillait 43 élèves dont 20 CP/CM2 et 23 CM1.

Depuis, l'école a accueilli 1 CM2. Total : 44 élèves.

L'effectif du RPI est donc passé de 145 à 150 élèves.

Pour l'école de Moliets, il avait été décidé au dernier conseil d'école de ne pas accueillir les enfants nés en 2002 en raison des prévisions d'effectifs et du manque de place pour l'accueil des enfants à la cantine.

En réponse à une question posée par une maman, il n'y aura pas de rentrée des enfants nés en 2002 en janvier.

37 petits Azuriens fréquentent le RPI.

- Informations sur le Plan Particulier de Mise en Sécurité :

L'Inspection d'Académie a demandé aux Directeurs d'école d'élaborer un Plan Particulier de Mise en Sécurité en cas de risques majeurs. Les écoles du RPI sont concernées par les risques de tempête et de feux de forêt.

Il s'agit de choisir le lieu le plus approprié pour mettre les enfants à l'abri, de déterminer les personnes responsables des différents gestes à accomplir et de s'équiper d'une série de fournitures indispensables à la tenue d'un siège éventuel.

Ce plan doit être élaboré par le Directeur en collaboration avec la Municipalité et les services de secours et de sécurité avec la date butoir du 30 novembre 2004.

Monsieur Broustera, IEN coordinateur, a demandé à rencontrer Monsieur Le Préfet suite aux nombreuses difficultés rencontrées par les Directeurs pour mettre en place ce plan.

Le plan a été élaboré à l'école de Messanges avec la collaboration du capitaine des pompiers et la Mairie.

Les dépenses concernant les fournitures n'ont pas été prévues dans le budget des mairies. Les maires attendent des instructions officielles et la réunion des maires qui était prévue par l'Inspection.

En attendant, un premier jet du plan peut être élaboré et envoyé à l'Inspection de l'Education Nationale.

- Projets des écoles :

MOLIETS :

- Trois spectacles prévus (1 par trimestre) avec « Rêv'en scène » et le centre culturel de Léon.

La classe de grande section ira également à une séance de cinéma.

- Projet de contacter la Réserve naturelle du Courant d'Huchet pour une animation gratuite autour de la forêt.

- Projet de classe découverte dans le cadre du projet d'école Vers une plus grande autonomie pour les enfants de moyenne section et grande section « la forêt landaise, la forêt ailleurs » : séjour de 4 jours organisé par les PEP. Information faite aux parents. Budget : participation de la coopérative scolaire, du SIVU (aide au projet) et des familles. Les familles seront questionnées pour savoir si le projet peut être mis en place.

- Projet Arts plastiques pour les grandes sections avec la venue d'un artiste pour réaliser un arbre imaginaire qui sera exposé à Mont-de-Marsan avec ceux d'autres classes participant au projet. Financement par le Conseil Général et la coopérative scolaire.

- Le projet piscine de grande section n'a pas pu être réalisé à la rentrée. Madame Commet demande à Monsieur Le Maire de Messanges si des dispositions peuvent être prises afin que l'organisation des sorties piscine soit prévue à l'avance pour chaque rentrée sans que les démarches n'aient à être faites à chaque rentrée. Monsieur Le Maire accepte.

MESSANGES :

- Classe de CP/CM2 : projet de classe forêt, séjour de 5 jours à Mimizan organisé par le FALEP. 124 € par famille, aide du Conseil Général. Une sortie a déjà été faite et une autre est prévue. Les parents ont été réunis pour information et adhèrent au projet.

- Classe de CM1 : organisation de sortie à Mimizan, visite de papeterie et scierie, travail autour de la protection de la forêt, visite du Musée de Luxey.

AZUR :

- Remerciements à la mairie de Moliets pour la venue de l'animateur de la médiathèque à l'école entre 2 visites à la médiathèque.

- Des sorties cinéma sont prévues.

- Des sorties à l'Etang Noir sont organisées pour travailler sur l'étude du milieu. L'une a déjà été faite, les deux autres sont prévues pour les mois de Mars et Mai.

La participation financière de la Commune s'élève à 46 987 € soit 1 269,92 € par enfant.

Le lotissement communal

Le lotissement communal de Pébarre accueille aujourd'hui neuf résidents.
Tous les terrains ont été vendus et les dernières habitations sont prévues en 2005.
Les travaux pour aménager les espaces verts seront terminés avant le printemps.

Zone artisanale

Avec l'approbation du PLU, une première zone artisanale, route de Magescq au « Cap de la Terre », est à l'étude.

A ce jour, six lots seraient retenus. Si ces réservations devaient se confirmer, nous étudierons la possibilité de créer une seconde zone que le P.L.U. autorise.

Maremne Adour Côte Sud (MACS)

En 2004, MACS a lancé une multitude d'études concernant des sujets les plus variés : bassins aquatiques, opération de l'amélioration de l'habitat, étude de la petite enfance, zone industrielle, zone d'accueil des gens du voyage.

- Bassins aquatiques :

- Les bassins aquatiques ont fait l'objet de vifs débats de la part des conseillers pour adopter leur localisation sur le site de Saint-Geours (à proximité de l'A63).

Le centre aquatique sera composé de :

- 4 bassins couverts de 200 m².
- 1 bassin extérieur de 150 m².
- 1 espace couvert de remise en forme (sauna, hammam).

Les travaux devraient être achevés à la fin de l'année 2007.

- Etude de petite enfance :

- En complément de l'étude présentée par la Communauté des Communes, plusieurs réunions se sont déroulées à Azur.

A ce stade de la concertation, seul un projet de skate-board, qui sera présenté par un groupe de jeunes, est à l'étude.

Tout reste à faire, pour l'atelier informatique, la bibliothèque ou l'utilisation de la piscine.

Le débat continuera au premier trimestre 2005.

- Opération amélioration de l'habitat :

- Cette opération concerne les propriétaires et locataires d'habitations qui désirent obtenir une amélioration de leur appartement, obtenir, en présentant un dossier, des subventions qui les aideront à accomplir leur projet.

- Zone industrielle :

- En association avec le Conseil Général des Landes, MACS prépare, à travers l'acquisition de terrains, aux abords de l'A63 à Saint-Geours de Maremne, une vaste opération qui devrait accueillir dans les 2 prochaines années, plusieurs pôles d'activité.

- Zone d'accueil des gens du voyage :

- Trois zones, à Soustons, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Capbreton vont être réhabilitées, modernisées, pour accueillir les gens du voyage.
- Une zone d'accueil, route de Soustons à Tosse, recevra les grands passages (130 caravanes).
- Néanmoins, toutes ces améliorations n'empêcheront pas notre petite commune, endroit très apprécié, de recevoir, dans l'illégalité, quelques familles.

- Les taux d'imposition :

- Comme elle s'y était engagée, MACS a baissé les taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière non bâtie de 23,5%.
Ces baisses ont entraîné une moindre pression fiscale.
- Les taux ne devraient pas subir de hausse jusqu'en 2007, fin du mandat.

Camping Azu'Rivage



Le Conseil Municipal continue la modernisation du camping.

- Au chapitre des travaux qui ont débuté en 2004 et seront terminés en 2005 (certains le sont déjà), on peut relever :
 - Un espace tri.
 - Un boudrome.
 - Le dernier bassin aquatique.
 - La réfection de la clôture.
 - Le paiement des séjours par Internet.
- La réunion organisée début septembre avec les propriétaires de mobilhomes qui résident sur notre camping a été positive et s'est déroulée dans un excellent esprit. Chaque fin de saison, nous réaliserons ce type de rencontres.
- Au niveau comptable, les recettes s'élèvent à 302 000 €, soit une augmentation de 30% du chiffre d'affaires.
- Les objectifs restent les mêmes : améliorer notre camping pour qu'il soit un lieu où il fait bon se retrouver en famille, dans une excellente ambiance.

Centre communal Action Sociale

Comme chaque année, depuis 1977, le CCAS organise le repas de fin d'année des personnes ayant 60 ans et plus et qui regroupe plus de 100 Azuriens.

Une bonne journée de convivialité qui fait honneur à notre village.

- Autres actions du CCAS :

- Port de repas à domicile :

Depuis la mise en application de ce service, ce sont plus de 100 repas qui ont été servis.

- Aide personnalisée à l'autonomie :

L'APA concerne 7 Azuriens pour une aide totale de 310H.

- Téléalarme :

6 Azuriens bénéficient de ce service.

Eau et assainissement : SIEAM

Eau potable, tarifs 2005 :

Part fixe globale (euros / ans) : 41,00 € H.T.

Prix global du M³ consommé (euros / M³) : 0,72 € H.T.

Pas de travaux prévus à Azur mais remplacement de 15 kilomètres de tuyaux à Soustons pour remédier aux problèmes rencontrés et retrouver une eau claire.

Assainissement, tarifs 2005 :

Part fixe globale (euros / an) : 41,83 € H.T.

Part globale du M³ consommé (euros / M³) : 1,03 € H.T.

Travaux prévus à Azur :

- Quartier Hagnot, Nougaro, Peyroux
- Route de Magescq

Le 10 décembre, s'est déroulée à Soustons, l'inauguration de la Maison de l'Eau, siège du SIEAM, située dans la zone artisanale (proche de chez Dumartheray) : 05 58 41 43 15.

La Forêt



La vente des Pins s'est déroulée de façon très satisfaisante.

- Les pins de la coupe rase ont été attribués à la Société Bédora pour la somme de 54 210 € (46,61 € / m³).

- Les coupes d'éclaircies ont été retenues par Smurfit et Bois et Forêts Sud Atlantique pour un montant de 2 261 € (10 € / m³) et 3 010 € (6,70 € / m³).

Informations diverses

Fleurir Azur



Les membres de la commission, après leur passage sur le terrain, ont établi un palmarès qui ressemble beaucoup à celui des années précédentes.

Nous félicitons plus particulièrement René Roulet pour toute la passion et l'énergie qu'il consacre à la culture de ses fleurs.

Au niveau communal, nous continuons à aller de l'avant.

Avec les employés municipaux, nous essayons d'atteindre la récompense (une fleur). Nous les félicitons pour le parcours accompli et ensemble nous essaierons de faire un peu mieux en 2005.

Merci à tous ceux qui nous aident dans cette démarche.

Association Défense contre l'incendie

Avec l'association des propriétaires sylviculteurs, nous essaierons d'améliorer, si tout le monde le souhaite, nos aires de stockage de bois et le renouvellement de la citerne d'eau pour la garde des feux.

Cette année, les incendies ont évité Azur et nous remercions tous les pompiers pour leur vigilance et leur dévouement.

Inauguration des bords du lac

Le 26 juin 2004, Monsieur Le Préfet des Landes, Monsieur Le Président du Conseil Général des Landes, et de nombreuses personnalités, nous ont fait l'honneur d'être à Azur pour inaugurer les aménagements des abords du lac.

Moments qui ont permis à beaucoup de se retrouver, et notamment les anciens, qui ont pu constater l'évolution de ce coin que la légende attribue à « Donan » artiste de foire.

Centre de loisirs



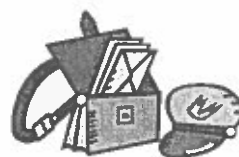
Le Centre de Loisirs Intercommunal des Etangs (Azur, Messanges, Moliets, Vieux-Boucau) ouvre ses portes durant chaque période de vacances scolaires, à l'exception de Noël, et officiellement, depuis la rentrée scolaire, tous les mercredis.

Les tarifs sont variables (tarif normal 8,90 € la journée avec repas compris) avec **possibilité de s'inscrire en journée ou en demi-journée.**

Autre nouveauté : nous avons déménagé sur Vieux-Boucau pour occuper des locaux appartenant au Conseil Général pour une durée limitée.

Les renseignements sont à prendre au 05 58 48 92 58 en semaine ou au 06 32 89 34 96 les mercredis et vacances scolaires.

La Poste



A ce jour, l'activité de la poste reste en l'état. A suivre.

Le recensement en 2005

Toute la population vivant à Azur sera recensée à compter du 20 janvier 2005.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme AZUR, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Elles ont été réparties par décret en 5 groupes, un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'arrondissement de 2004, recensement de leur population. Au bout de 5 ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

AZUR fait partie du groupe des communes recensées en 2005.

A partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite de Sylvie ROUX, agent recenseur ; elle sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- Une feuille de logement.
- Un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.
- Une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre Mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE ;

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique : au terme de la Loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au : 05 58 48 13 06.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.

Cérémonie du 11 Novembre



Un grand nombre d'Azuriens ont assisté à la cérémonie célébrant la commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918.

Beaucoup d'enfants ont également déposé un bouquet au pied du monument aux morts. Nous les félicitons tous.

TELETHON 2004

Une centaine de personnes se sont retrouvées à Azur le samedi 4 décembre, salle François Mitterrand, pour partager un repas préparé par les bénévoles des associations communales.

Tout s'est déroulé dans une excellente ambiance et à la fin des agapes, nous avons eu le plaisir d'entendre plusieurs personnes pousser la chansonnette avec talent.

Cette année encore, les dons ont été nombreux et les bénéficiaires importants.

Merci à tous et à l'année prochaine !

Rappel

• Réunion :

Une réunion élus - population se déroulera Salle François Mitterrand courant février / mars.

• Kinésithérapeute à Azur :

Nouveau résident, Monsieur Jérôme Mauri a choisi notre village d'Azur pour ouvrir son cabinet de kinésithérapie au 124 allée des Chevreuils (lotissement Pébarre).

Diplômé d'Etat, il reçoit sur rendez-vous ou à votre domicile pour de la rééducation fonctionnelle et des drainages lymphatiques.

Pour tous renseignements ou soins, veuillez le contacter au : 05 58 48 21 09

• Nouveaux résidents :

La Commune s'agrandissant, nous invitons toutes les personnes nouvelles à Azur (résidence principale ou résidence secondaire) à se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie pour que, lors de manifestations organisées par la Commune, elles ne soient pas oubliées...

Merci pour votre compréhension et pour vos efforts.

• Secrétariat de Mairie :

Lundi, mercredi et jeudi : de 13h30 à 17h00

Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

• Nouveaux diplômés :

Les nouveaux diplômés doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

• Sacs poubelles :

En 2005, tous les foyers Azuriens recevront 4 rouleaux de 25 sacs de 100 litres. Les sacs, restant de la campagne 2004, seront distribués au même moment.

• Accès handicapés pêche :

La pêche peut être pratiquée par les handicapés à partir d'un endroit qui leur a été aménagé au bord du lac, près du bassin désensableur.

• Haut débit Internet :

L'ADSL sera disponible dans les prochains mois de 2005.

Souhaitons que cela soit le plus rapidement possible.

AZUR



BEDAT Jean

36 ans, soldat au 49^e R.I., 1^{er} Bon., 3^e Cie.
° 1^{er} mai 1880 à Azur.
† 25 mai 1916 au sud du fort de Douaumont (Meuse).
Fils de François et de Jeanne Laudouart.
x avec Marie Lacassagne.

BRUTAILS Pierre Emile

23 ans, cavalier au 2^e Rgt de hussards,
3^e escadron.
° 14 mai 1891 à Azur.
† 4 septembre 1914 à Artonges (Aisne).
Fils de Jean et de Jeanne Roubin.

COMMARIEU Jean Barthélémy

22 ans, soldat au 3^e R.I.C.
° 10 octobre 1893 à Azur.
† 18 mars 1915 à Ville-sur-Tourbe (Marne).
Fils de feu Bertrand et de Marie Larrère.

DARROUZET Nicolas

31 ans, soldat au 3^e R.I.C., 11^e Cie.
° 26 octobre 1884 à Soustons.
† 25 septembre 1915, disparu à Ville-sur-Tourbe (Marne).
Fils de Bernard et de Magdeleine Darrouzet.
x avec Marie Lesgards.

DUBEDAT Pierre

36 ans, lieutenant au 4^e R.I.C. 3^e Cie.
° 17 juillet 1879 à Azur.
† 25 septembre 1915 à Massiges (Marne).
Fils de Louis et de Jeanne Brutails.

FONTAGNÉ Pierre

23 ans, caporal au 418^e R.I., 7^e Cie.
° 28 juin 1895 à Soustons.

† 30 juin 1918 à Saint-Pierre-Aigle (Aisne).
Fils de François et de Jeanne Mongrué.
Décoré de la croix de guerre.

FONTAGNÉ Raymond

23 ans, soldat au 6^e R.I., 6^e Cie.
° 16 mai 1894 à Messanges.
† 20 août 1917 dans la tranchée de Jutland à Beaumont (Meuse).
Fils de Pierre et de Marie Lhespitaou.

FOURGS André

21 ans, soldat au 33^e R.I.C.
° 13 janvier 1896 à Azur.
† 22 septembre 1917 à Beaumont (Meuse).
Fils de André et de Catherine Lesca.

GRACIANNETTE P.

Sergent.
† 23 août 1914.

LACASSAGNE Pierre Alexis

29 ans, soldat à la 2^e section d'infirmiers militaires.
° 7 avril 1888 à Castets.
† 30 janvier 1917 à Cayeux en Santerre (Somme).
Fils de Marie Lacassagne.

LACOSTE Jean

31 ans, soldat au 249^e R.I., 17^e Cie.
° 29 août 1883 à Léon.
† 20 septembre 1914 à Craonne (Aisne).
Fils de Jean et de Jeanne Saubion.
x avec Marguerite Goalard.

LARRÈRE Louis

30 ans, caporal au 12^e R.I., 11^e Cie.
° 31 juillet 1888 à Azur.

† 14 juin 1918 à Chevincourt (Oise).
Fils de Louis et de Jeanne Lacorne.
x avec Marie Lafargue.
Figure aussi sur le monument de Dax.

LAUDOUAR Bernard

22 ans, sergent au 18^e R.I.
° 10 juillet 1892 à Soustons.
† 17 septembre 1914 à La Ville-Aux-Bois (Aisne), tué à l'ennemi.
Fils de Bertrand et de Laurence Gomès.

MORESMAU Roger

20 ans, soldat au 144^e R.I.
° 18 octobre 1894 à Itxassou (Basses Pyrénées).
† 20 décembre 1914 à Vendresse (Aisne).
Fils de Raymond et de Anne Labèque.

PLAISANCE Jean

21 ans, soldat au 57^e R.I.
° 25 juillet 1897 à Léon.
† 4 novembre 1918 au lazaret 37, Crusne de Mine, Ernonville (Meurthe-et-Moselle).
Fils de Denis et de Elisabeth Donzieu.

PLAISANCE Pierre

23 ans, soldat au 55^e R.I., 10^e Cie.
° 20 juillet 1895 à Léon.
† 14 juin 1918 aux environs de Villers-sur-Coudun (Oise).
Fils de Denis et de Elisabeth Donzieu.

PUYOBRO Paul Joseph

26 ans, soldat au 176^e R.I., 11^e Cie.
° 27 mars 1892 à Magescq.
† 26 octobre 1918 à Ber (Macédoine).
Fils de Jean et de Augustine Frèches.

Etat-Civil

Naissances



Florian Boccand, né le 2 juillet 2004
Julie, Nicole Comte, née le 27 juillet 2004
Matys, Dany, Jamie Raffin, né le 15 août 2004
Romane, Clara de la Forge, née le 10 novembre 2004

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Nathalie Lahary et Jean-Michel Bernos, le 19 juin 2004
Séverine Benquet et Cédric Loubens, le 18 septembre 2004
Josette, France Kauther et André, Gaston Boi, le 2 octobre 2004

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

José, Maria Ezama, le 26 juin 2004

Claude, Robert Redolfi, le 23 août 2004

Joëlle, Jeannine Battaglione, le 31 août 2004

Vladimir Mauzit, le 26 septembre 2004

Roger Borel, le 25 octobre 2004

- Vladimir Mauzit était le concepteur du camping « La Paillotte ». Avec sa femme Jacqueline, ils ont grandement contribué à la renommée de notre village Azur.
- Claude Redolfi, parfaitement intégré à la vie de notre Commune, a apporté toute son énergie à la vie du CCAS.
- Roger Borel, homme aimable, est l'exemple d'une parfaite intégration à la vie locale.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La Vie des Associations

Comité des Fêtes



Bilan de saison du Comité des Fêtes

- Les sardinades :

- Le 16 juillet : animée par les échassiers de Soustons Lous Cadetouns et le podium La Peña avec soirée « tempête de neige ».
- Le 13 août : animée par la banda de Saubrigues et la disco mobile Jean-Mi. La soirée a été moins fréquentée que la précédente.

- Les fêtes locales (du 27 au 29 août) :

- Le concours de pétanque a connu un vif succès : il a rassemblé 57 doublettes.
- Course de trottinettes : une trentaine de participants ont disputé les 3 étapes. La victoire revient à Kévin Mancicidor et Laura Dumora arrive en 1^{ère} position chez les filles.
- Comme chaque année, le menu proposé par le Comité des Fêtes a attiré plus de 600 convives séduits par l'ambiance, le service et la qualité du repas. Ce qui fait qu'à partir de 22H00, nous avons dû « jouer à guichets fermés » et de nombreux retardataires n'ont pu être servis.

Le repas était animé par la banda Los Demoños de Saubrigues.

- Le dimanche après-midi, le spectacle de magie destiné aux enfants a enchanté petits et grands.

Les Archers d'Azur



EN PLEIN DANS LE 1 000 !

L'équipe masculine a visé le cœur de la cible en se classant 6^{ème} sur 22 équipes de la division régionale. Ce qui, au terme de la saison 2004, est une belle victoire et un encouragement pour tous les adhérents du club.

Pour 2005, les entraînements se déroulent chaque mercredi de 17h à 19h et chaque vendredi de 17h30 à 19h30.

Deux fois par semaine, ce sont 18 archers toutes catégories confondues qui se retrouvent pour partager une même passion.

Nos archers, du plus jeune au plus vieux, apprennent dans une ambiance détendue et conviviale un sport qui développe la concentration, la maîtrise de soi, et l'art de viser...

Toutes les personnes intéressées par ce sport peuvent s'inscrire auprès de Cathy Daleau au 05 58 48 12 74.

Les archers passeront dans Azur pour vendre les calendriers du Tir à l'arc : merci de leur faire un bon accueil.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année !

Syndicat d'Initiative

La saison 2004, pour les professionnels du Tourisme, aura été une saison moyenne due aux 2 premières semaines de juillet.

La nouveauté pour cette saison, a été l'initiation au tir à l'arc, au bord du lac à côté du minigolf, proposée à toutes personnes intéressées et animée par Guillaume Daleau

Durant l'été, il y a eu le radio-crochet du Marensin, 5 marchés nocturnes ainsi qu'une brocante - vide grenier.

Les projets du Syndicat d'Initiative :

- Mise à jour du site Internet de la Commune d'Azur avec une possibilité pour les loueurs en meublé d'y être référencés.

- Proposition de visites guidées dans la Commune afin de faire découvrir notre village.

Bonnes fêtes et bonne année à tous.



Opération « Un bouchon : un sourire »

Voici maintenant 3 ans que la collecte de bouchons s'effectue sur AZUR et la mobilisation est toujours aussi importante (bouchons plastiques de bouteilles de boissons UNIQUEMENT, dont le recyclage permet d'acheter du matériel pour handicapés).

Notre 2^{ème} chargement a pu avoir lieu en octobre et environ 40 sacs de 100 litres ont pu être acheminés vers SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (point de ramassage : Magasin NETTO). Vous pouvez vous aussi y déposer directement votre collecte.

Merci aux employés communaux et au personnel de la Mairie qui s'occupent du ramassage et du chargement.

L'Association recherche un local de stockage sur le secteur de DAX - Contacter Annie au : 06.79.08.60.55 ou acza@wanadoo.fr (Mettre en objet : bouchons d'amour).

Concernant MADAGASCAR : l'orphelinat a donc été remis à la Direction de la Population de la ville de MAJUNGA à MADAGASCAR qui en assurera la gestion. Désormais notre action à MADAGASCAR se concentre sur l'Association « Ecoles du Monde » : participation aux frais de fonctionnement d'un pensionnat à Majunga ; achat de puits pour les villages en brousse. D'ici quelques mois, un puits portera le nom de l'Association « Un bouchon : un sourire ».

Contacts et infos : www.bouchonsdamour.com

Bonnes fêtes de fin d'année

C.F.



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

Après des vacances bien méritées et consacrées aux petits-enfants, les activités du Club ont repris en septembre. Chaque mercredi, belote, rami, scrabble et pétanque rassemblent toujours un grand nombre de participants et la joyeuse atmosphère qui règne fait plaisir à voir.

Le 22 septembre, le "4ème rallye promenade" organisé par Antoinette et Marcel DERVYN et Michel LACAZE a promené les participants dans des petits chemins forestiers très agréables : une réussite ! Ce sont Claire MAURIZIO, Jacques LEGAT et Louis DUBERTRAND qui se sont montrés les plus perspicaces et qui réfléchissent déjà au parcours du prochain rallye.

Après un très bon repas (signé Nicolas), le tournoi de pétanque qui rassemblait 32 joueurs a vu la (surprenante) victoire de Philippe CAPODANO et Jean-Louis CHARRET.

Le 20 octobre, la visite du parc animalier des Pyrénées, à côté d'ARGELES-GAZOST a été très appréciée d'autant plus que le repas de midi était très réussi (ce qui ne gâte rien).

Le 17 novembre, une soixantaine d'adhérents ont dégusté le traditionnel "pastis".

Le 1er décembre enfin, un car complet de sociétaires, alléchés par les échos élogieux de l'an dernier, se sont rendus à USURBIL, à la cidrerie AGINAGA pour le traditionnel repas à base de morue et côte de boeuf. Auparavant, ils avaient visité l'aquarium de SAN SEBASTIAN aux spécimens quelquefois très surprenants.

Durant cette année, nous avons malheureusement déploré le décès de M. REDOLFI, ancien membre du Conseil d'Administration.

La prochaine assemblée générale du club se tiendra début janvier. A l'issue de la réunion, dégustation de la galette des Rois.

Le repas annuel devrait avoir lieu fin janvier,

Goûter des merveilles : fin février

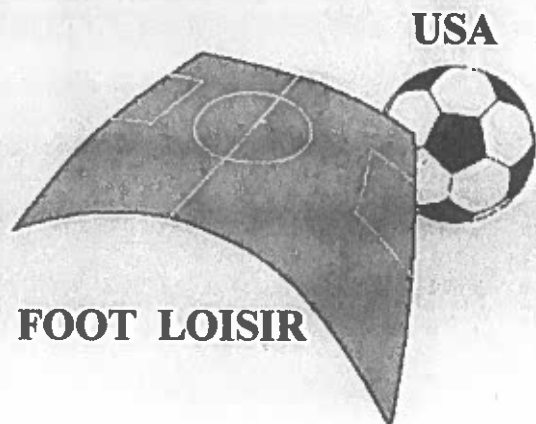
Repas des asperges : mi-mai.

Plusieurs voyages seront également proposés en ce premier semestre 2005. Il est encore un peu tôt pour en préciser la destination.

Comme on peut le constater, les activités ne manquent pas et plaisent aux retraités. Certes les aléas de la vie en retiennent quelques-uns à l'écart... mais ils ne sont pas oubliés pour autant. Le club est une grande famille où chacun participe aux joies et aux peines des autres. Les nouveaux ont été bien accueillis, ils ne nous démentiront pas.

Alors, venez nous rejoindre vous aussi, si le coeur vous en dit.

*Le Président Daniel ROUSSEAU et le Conseil d'Administration
vous souhaitent une bonne année et une bonne santé.*



Après une bonne saison 2003-2004 qui s'est joyeusement clôturée par le tournoi maintenant traditionnel, nous avons débuté la saison 2004-2005 le samedi 21 août à l'occasion d'un match contre les vacanciers de La Paillotte.

Ensuite, nous avons disputé un mini-tournoi à l'occasion des fêtes locales dans une ambiance toujours festive et chaleureuse.

Depuis, nous avons disputé 9 matchs dans une ambiance toujours aussi bonne. Les résultats et le comportement des joueurs étant très satisfaisants, et avec l'arrivée de nouveaux joueurs motivés et désireux de s'intégrer rapidement et totalement au sein de l'équipe, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité.

Les entraînements ont toujours lieu le samedi à 15^H 30.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire du foot.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES A RETENIR POUR 2005 :

- * **Samedi 12 février** : Repas du foot à 20^H 00, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * **Samedi 12 mars** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match contre Saint-Étienne.
 - * Vu le nombre grandissant de demandes, les personnes désirant participer au voyage sont priées de s'inscrire au plus vite auprès de Monsieur DAUGA Jacques (Tél.: 05.58.48.25.80).
- * **Samedi 04 juin** : de 09^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur désirant se joindre à nous.

BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE À TOUS.



Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 15 janvier 2005, à 17h00

à la Salle Espace François Mitterrand.

